

1

Aperçu

L'objectif général de l'OMC est d'aider ses Membres à mettre le commerce au service du relèvement des niveaux de vie, de la création d'emplois et de l'amélioration des conditions de vie des populations. L'OMC administre le système mondial de règles commerciales et aide les économies en développement à renforcer leur capacité commerciale. Elle offre aussi une enceinte permettant à ses Membres de négocier des accords commerciaux et de régler les problèmes commerciaux qui les opposent.

Fabrication de chapeaux traditionnels dans une usine de Dacca (Bangladesh).





TABLE DES MATIÈRES

Message de la Directrice générale
Ngozi Okonjo-Iweala 6

Gros plan :

Douzième Conférence
ministérielle 10

Le commerce et la santé 12

Le commerce et
le changement climatique 14

Le commerce dans
une année de « polycrise » 16

Exemples de réussite
du commerce mondial 20

L'année en bref 24



Message de la Directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala

L'année écoulée a encore été une année tumultueuse pour l'économie mondiale et le commerce mondial. Alors que nous commençons à entrevoir la fin de la pandémie de COVID-19, la communauté internationale a été mise à rude épreuve par une succession de crises, allant de l'inflation persistante aux chocs climatiques, en passant par l'insécurité alimentaire et les conflits civils et entre États. Malgré l'ombre jetée par les tensions géopolitiques croissantes, le commerce s'est révélé être un moteur de la résilience et de la reprise. En 2022, la valeur des échanges mondiaux de marchandises et de services a atteint le chiffre record de 3 140 milliards d'USD.

Néanmoins, le risque d'une fragmentation économique coûteuse est bien réel et de plus en plus marqué. Les économistes de l'OMC prévoient que le volume des échanges mondiaux de marchandises n'augmentera que de 1,7% en 2023, avant de remonter à 3,2% en 2024, sauf nouvelle surprise à la baisse.

La faible croissance du commerce reflète le ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB). Les chercheurs de la Banque mondiale estiment que le potentiel de croissance diminue tant dans les économies avancées que dans les économies en développement, et font valoir que l'un des facteurs responsables est le ralentissement lent mais



Il est essentiel que l'OMC s'appuie sur le succès de la CM12 pour continuer de s'acquitter de son mandat, qui consiste à utiliser le commerce comme un moyen de relever le niveau de vie, de créer de meilleurs emplois et de promouvoir le développement durable.

constant du commerce mondial par rapport à la production économique des 10 dernières années. Dans ce contexte de révision à la baisse des perspectives économiques des populations du monde entier, les arguments en faveur d'une coopération multilatérale dans le domaine du commerce pour lutter contre la fragmentation et stimuler la croissance et la productivité sont plus forts que jamais.

Cette coopération reste possible, comme nous avons pu le constater en juin 2022 lors de la douzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM12). L'ensemble de nos 164 Membres ont surmonté leurs désaccords sur les questions géopolitiques et de fond pour adopter une série de décisions ministérielles sur les subventions à la pêche, la sécurité alimentaire, la réponse aux pandémies et le commerce électronique. Ils ont prouvé que le système commercial multilatéral pouvait contribuer de manière significative à répondre aux enjeux liés aux biens communs. Ils ont démontré que l'OMC est capable d'agir rapidement pour répondre à des problèmes urgents.

La CM12 a également été marquée par un engagement en faveur de la réforme de l'OMC, les Membres étant convenus de procéder à un examen complet des fonctions essentielles de l'Organisation pour faire en sorte que l'institution reste adaptée à son objectif. Les Ministres sont notamment convenus de

répondre aux préoccupations concernant le système de règlement des différends afin d'assurer la mise en place d'un mécanisme pleinement opérationnel d'ici à 2024.

Il est essentiel que l'OMC s'appuie sur le succès de la CM12 pour continuer de s'acquitter de son mandat, qui consiste à utiliser le commerce comme un moyen de relever le niveau de vie, de créer de meilleurs emplois et de promouvoir le développement durable.

Dès lors, il est crucial de veiller à ce que l'Accord sur les subventions à la pêche conclu à la CM12 entre en vigueur dès que possible, ce qui nécessite son acceptation formelle par les deux tiers des Membres. Cet accord historique – le premier accord de l'OMC à placer la durabilité environnementale au centre de ses préoccupations – contribuera à réduire les subventions préjudiciables qui sont estimées à 22 milliards d'USD par an. Il permettra également d'inverser la baisse des stocks de poissons marins qui met en péril à la fois la santé de nos océans et les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs du monde entier. Il s'accompagne d'une assistance financière et technique destinée à aider les pays en développement et pays les moins avancés Membres à améliorer leurs capacités de gestion de la pêche et à mettre en œuvre les nouvelles disciplines.

L'Accord prévoit aussi une deuxième vague de négociations portant sur les questions relatives aux subventions à la pêche qui n'ont pas pu être résolues à la CM12, comme la question du soutien lié à la surpêche et à la surcapacité. La recherche de solutions à ces questions en suspens figure en bonne place à l'ordre du jour de la treizième Conférence ministérielle de l'OMC (CM13), qui se tiendra à Abou Dhabi en février 2024.

Dans la perspective de la CM13, les Membres discutent activement de la réforme institutionnelle, en se concentrant sur le mécanisme de règlement des différends ainsi que sur divers moyens d'améliorer l'efficacité des comités et processus existants. De grands groupes de Membres poursuivent leurs travaux visant à établir des règles communes dans des domaines centraux de l'économie mondiale du XXI^e siècle, comme le commerce électronique et la facilitation des investissements, et à faire avancer les discussions dans le cadre de diverses initiatives environnementales. Il est important de noter que les Membres cherchent aussi de nouvelles façons d'aborder des questions de longue date, comme celle de la réforme de l'agriculture, qui est une priorité essentielle pour de nombreuses économies développées et en développement et sur laquelle les négociations sont bloquées depuis bien trop longtemps.

La sécurité alimentaire reste un défi important, malgré les progrès considérables réalisés à la CM12, où les Ministres sont convenus de faciliter l'acheminement de l'aide alimentaire

d'urgence en exemptant des restrictions à l'exportation les achats effectués par le Programme alimentaire mondial au titre de l'aide humanitaire, et où ils se sont engagés à maintenir la circulation des denrées alimentaires à travers les frontières. Selon un rapport publié en mai 2023 par un réseau d'organismes des Nations Unies, d'organismes régionaux et d'organismes non gouvernementaux, 258 millions de personnes ont connu une insécurité alimentaire aiguë à un niveau de crise ou pire en 2022, contre 193 millions en 2021. En outre, des centaines de millions de personnes étaient frappées de sous-alimentation. L'OMC procède à un exercice très utile de suivi des restrictions à l'exportation des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des engrais; les prix élevés des denrées alimentaires et la volatilité du marché continuent de contribuer aux problèmes immédiats d'abordabilité, tandis que les sécheresses, les vagues de chaleur et les inondations sapent la production actuelle et laissent présager des problèmes d'approvisionnement liés au climat encore plus graves à l'avenir.

À la fin de l'année dernière, les Membres de l'OMC ont établi un programme de travail pour aider les économies vulnérables à améliorer leur résilience face à l'insécurité alimentaire. Ce programme découle lui aussi de ce dont les Membres sont convenus à la CM12. Il reste encore beaucoup à faire. Les Membres doivent trouver des moyens de sortir de l'impasse de longue date dans laquelle se trouvent les négociations sur l'agriculture, afin que les



L'intégration des économies et des communautés qui se trouvent en marge de l'économie mondiale, rendrait le commerce plus inclusif et encore plus résilient. Une OMC forte est indispensable pour mener à bien ce processus.

règles de l'OMC relatives au commerce des produits agricoles, qui datent pour la plupart des années 1990, soient réformées et mises à jour pour répondre plus efficacement aux besoins et aux défis mondiaux d'aujourd'hui et de demain en matière de sécurité alimentaire, notamment en ce qui concerne le changement climatique et la durabilité. La CM13 serait un tremplin idéal.

Comme il ressort clairement du présent rapport annuel, l'OMC a travaillé sans relâche dans beaucoup d'autres domaines pour maintenir le commerce ouvert et aider ses Membres à relever les défis mondiaux, qu'il s'agisse des conséquences économiques de la guerre en Ukraine, des effets persistants de la pandémie, des catastrophes naturelles ou du plus grand domaine d'intervention collective auquel est confrontée la planète, à savoir le changement climatique.

Nous avons choisi de consacrer l'édition de l'année dernière de notre publication phare – le Rapport sur le commerce mondial – au thème « Changement climatique et commerce international ». Ce rapport souligne les nombreuses façons dont le commerce peut aider, et aide déjà, les économies à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter au changement climatique. Le message clé que nous avons transmis à la Conférence des Nations Unies sur le climat (COP27) qui s'est tenue à Charm el-Cheikh à la fin de 2022, est qu'en matière de changement climatique, le commerce fait partie de la solution bien plus qu'il ne fait partie du problème.

Le Rapport annuel de cette année décrit également comment, loin des gros titres, les Membres ont continué à utiliser les comités de l'OMC pour soulever des préoccupations commerciales et trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent. En outre, le rapport donne un aperçu de notre travail continu visant à dispenser une formation aux

fonctionnaires gouvernementaux – plus de 5 500 en 2022 – en vue de les aider à mieux comprendre les règles de l'OMC afin qu'ils puissent aider leurs économies à tirer parti des possibilités économiques créées par le système commercial multilatéral.

Les chocs subis au cours des trois dernières années ont fait apparaître de réelles vulnérabilités dans le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales. Je reste toutefois convaincue que les problèmes les plus graves sont liés à une concentration excessive plutôt qu'au commerce lui-même. Cela signifie qu'on ne résoudra pas ces problèmes en fabriquant tout sur son territoire, ce qui créerait des vulnérabilités en soi, mais en encourageant l'intensification, la diversification et la déconcentration des chaînes d'approvisionnement. L'intégration des économies et des communautés qui se trouvent en marge de l'économie mondiale, rendrait le commerce plus inclusif et encore plus résilient. Une OMC forte est indispensable pour mener à bien ce processus que nous appelons « remondialisation ».

La CM13 sera l'occasion pour les Membres de l'OMC de montrer que la Conférence ministérielle de l'année dernière, au bord du lac Léman, n'était pas un miracle isolé. Nous pouvons et nous devons continuer de renforcer cette institution fondamentale et faire en sorte que la coopération multilatérale dans le domaine du commerce contribue à apporter des solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les populations, les nations et les biens communs de l'humanité.

DRE . NGOZI OKONJO-IWEALA
DIRECTRICE GÉNÉRALE

Douzième Conférence ministérielle

La douzième Conférence ministérielle (CM12), coorganisée par le Kazakhstan, s'est achevée avec succès le 17 juin 2022, à Genève, par l'adoption d'une série de résultats importants, y compris un accord historique sur les subventions à la pêche, des décisions sur une réponse multilatérale à la crise alimentaire et à la pandémie de COVID-19 et un document final convenu au niveau multilatéral.



La CM12 s'est déroulée à Genève du 12 au 17 juin, dans le contexte d'une reprise fragile après la pandémie de COVID-19 et sur fond de guerre en Ukraine, qui génère des souffrances humanitaires et avait d'importantes répercussions sur le commerce mondial et les populations vulnérables du monde entier.

Dans le même temps, l'OMC faisait face à des défis significatifs dans ses fonctions essentielles, notamment en ce qui concerne le système de règlement des différends (voir la page 132).

Reportée par deux fois à cause de la pandémie, la CM12 a été l'occasion pour les Ministres d'agir, de faire ce qui devait être fait et de fournir les orientations politiques indispensables pour permettre à l'OMC de mieux répondre aux défis auxquels tous ses Membres étaient confrontés.

Dans son allocution d'ouverture de la conférence, la DG Okonjo-Iweala a dit : « Les Membres ont la possibilité de montrer au monde que l'OMC est capable d'être à la hauteur. » La conclusion d'accords à Genève « renforcera la capacité de

tous les Membres de répondre aux attentes de leurs populations – qu'il s'agisse d'alimentation, de santé, de sécurité, de meilleurs emplois, de relèvement des niveaux de vie et d'un environnement durable sur la terre ferme, dans les océans et dans l'atmosphère », a-t-elle ajouté.

La DG a noté qu'alors même que le système multilatéral semble fragilisé « le moment est venu d'investir dans ce système et non de s'en retirer; le moment est venu de mobiliser la volonté politique dont nous avons tant besoin pour montrer que l'OMC peut faire partie de la solution aux multiples crises frappant les biens communs mondiaux auxquelles nous sommes confrontés. »

La réunion ministérielle, qui devait initialement prendre fin le 15 juin, a été prolongée de deux jours afin de donner aux participants plus de temps pour mener des négociations et parvenir à des accords. Finalement, le 17 juin, après des négociations marathon entre les délégations, le Président de la CM12, Timur Suleimenov, premier Chef de cabinet adjoint du Président du Kazakhstan, a marqué d'un coup de marteau l'adoption d'une série d'accords importants.

L'« ensemble de résultats de Genève » comprend un accord historique sur les subventions à la pêche, une réponse multilatérale à la COVID-19 et des décisions concernant la sécurité alimentaire et la réforme de l'OMC (voir la page 50).

Dans ses observations finales, le Président a dit aux Membres : « Cette semaine, vous avez tous contribué à l'obtention de résultats qui semblaient hors d'atteinte. Nous avons tous participé à des conversations franches et parfois très difficiles. Nous n'avons peut-être pas concrétisé tous les objectifs que nous nous étions fixés, mais nous avons produit des résultats, et nous devrions tous en être fiers. »



Cette semaine, vous avez tous contribué à l'obtention de résultats qui semblaient hors d'atteinte.

Timur Suleimenov, Président de la CM12



Fiche d'information : Principaux éléments de l' « ensemble de résultats de Genève »



12^{ème} CONFÉRENCE
MINISTÉRIELLE DE L'OMC
GENÈVE 2022

COORGANISÉE AVEC LE KAZAKHSTAN



Commerce et santé

Les Membres de l'OMC ont adopté :

- une déclaration ministérielle reconnaissant l'importance du système commercial multilatéral pour soutenir la lutte contre la COVID-19 et les pandémies futures
- une déclaration ministérielle précisant le droit des Membres de passer outre les brevets dans certaines circonstances et ménageant une plus grande marge de manœuvre pour diversifier la production de vaccins contre la COVID-19.

Ils se sont également engagés à réfléchir à l'opportunité d'étendre la décision à la production et à la fourniture d'outils de diagnostic et de traitements contre la COVID-19 (voir la page 62).



Subventions à la pêche

Dans l'Accord sur les subventions à la pêche, les Membres s'engagent à éliminer les subventions à la pêche les plus préjudiciables qui contribuent à l'épuisement des stocks de poissons et privent les communautés de pêcheurs de leur moyen de subsistance. Il s'agit du premier Accord de l'OMC qui s'articule autour d'un objectif essentiellement environnemental (voir la page 55).

Pour que l'accord entre en vigueur, les deux tiers des Membres doivent déposer leurs « instruments d'acceptation » auprès de l'OMC. Les Membres ont aussi commencé à réfléchir à la manière d'aborder la « deuxième vague » de négociations visant à soumettre les subventions à la pêche préjudiciables à de nouvelles disciplines.



Sécurité alimentaire

Les Membres de l'OMC ont adopté:

- une déclaration ministérielle confirmant le rôle vital joué par le commerce dans l'accroissement de la sécurité alimentaire mondiale et dans laquelle les Membres s'engagent à améliorer le fonctionnement des marchés mondiaux des produits alimentaires et agricoles
- une décision exemptant de toute prohibition ou restriction à l'exportation les achats de produits alimentaires effectués par le Programme alimentaire mondial des Nations Unies à des fins humanitaires (voir la page 52).

En novembre 2022, les Membres ont établi un programme de travail devant permettre de répondre aux préoccupations en matière de sécurité alimentaire des pays les moins avancés et des économies importatrices nettes de produits alimentaires, conformément au mandat donné par la CM12.



Commerce électronique

Les Membres de l'OMC ont décidé de maintenir le moratoire relatif aux droits de douane sur le commerce électronique et d'intensifier leurs discussions sur le sujet. Le moratoire restera en vigueur jusqu'à la CM13, qui doit avoir lieu en février 2024.



Réforme de l'OMC

Les Membres de l'OMC sont convenus d'entreprendre un examen complet des fonctions de l'Organisation pour faire en sorte qu'elle soit en mesure de relever les défis liés au système commercial multilatéral. L'objectif est de soumettre d'éventuelles propositions de réforme à la CM13. Les Ministres sont également convenus de mener des discussions sur les préoccupations relatives au système de règlement des différends de l'OMC en vue de disposer d'un système pleinement opérationnel pour 2024.



Autres questions

Les Ministres ont adopté une Déclaration relative aux questions sanitaires et phytosanitaires (SPS) dans laquelle les Membres de l'OMC s'engagent à moderniser l'Accord SPS, qui régit les normes pour les aliments et les produits d'origine animale ou végétale. En novembre 2022, les Membres sont convenus de la procédure à suivre pour ses travaux.

Les Ministres ont adopté une décision réaffirmant leur détermination à remédier aux difficultés spécifiques rencontrées par les petites économies.

Ils ont également décidé de proroger jusqu'à la CM13 un moratoire sur ce que l'on appelle les « plaintes en situation de non-violation ou motivées par une autre situation dans le domaine des ADPIC », qui concerne les situations dans lesquelles un Membre de l'OMC peut faire valoir qu'il a été privé d'un avantage attendu lié aux droits de propriété intellectuelle même s'il n'y a pas eu violation d'un accord.

Le commerce et la santé

Les Membres de l'OMC sont parvenus à une réponse multilatérale à la pandémie de COVID-19 en juin 2022, la douzième Conférence ministérielle (CM12) convenant alors de mesures visant à diversifier la production mondiale de vaccins contre la COVID-19 et de moyens de renforcer la résilience face aux futures pandémies. La réponse multilatérale reflète la nature exceptionnelle de la crise – en termes de pertes humaines et de graves perturbations de l'économie et du commerce mondiaux auxquelles elle a donné lieu.



Dans leur « Déclaration sur la réponse de l'OMC à la pandémie de COVID-19 et la préparation aux pandémies futures », les Ministres du commerce invitaient les organes compétents de l'OMC à continuer ou à commencer de travailler pour analyser les enseignements tirés et les difficultés rencontrées pendant la pandémie de COVID-19.

La déclaration attire l'attention sur les difficultés d'approvisionnement médical et le manque d'accès équitable aux vaccins rencontrés à l'échelle mondiale. Elle rappelle que, dans ce genre de situation, la transparence et le partage d'informations sont indispensables et qu'il est important d'intensifier la coopération avec d'autres organisations internationales. Les futurs travaux devront notamment mettre l'accent sur les restrictions à l'exportation, la sécurité alimentaire, la propriété intellectuelle, la coopération en matière de réglementation, les services, la classification tarifaire, le transfert de technologie, la facilitation des échanges et la transparence. Un bilan sera fait chaque année au Conseil général jusqu'à la fin de 2024.

« Nous affirmons qu'il est nécessaire d'examiner et de mettre à profit tous les enseignements tirés et les difficultés rencontrées... afin d'élaborer rapidement des solutions efficaces dans la perspective de pandémies futures », ont déclaré les Ministres.

Parallèlement, la Décision ministérielle sur l'Accord sur les ADPIC (voir la page 61), également adoptée à la CM12, offre aux Membres une base pour travailler ensemble

à la diversification de la capacité de production de vaccins. Les Membres auront au cours des cinq prochaines années une plus grande marge de manœuvre pour contourner l'effet exclusif des brevets au moyen d'une dérogation ciblée portant sur les problèmes spécifiques identifiés pendant la pandémie, s'agissant en particulier de faciliter et de simplifier les exportations de vaccins.

Les résultats rendront « plus prévisible l'accès aux fournitures et composants médicaux au cours de cette pandémie et lors de la prochaine », a dit la DG Okonjo-Iweala. La décision sur les ADPIC « contribuera aux efforts en cours pour déconcentrer et diversifier la capacité de fabrication de vaccins, de façon à ce que lorsqu'une crise surviendra dans une région, d'autres ne se retrouveront pas sans approvisionnement », a-t-elle ajouté.

Les Membres discutent du point de savoir s'il convient ou non d'étendre la décision sur les ADPIC à la production et à la fourniture d'outils de diagnostic et de traitements contre la COVID-19 mais aucun consensus n'a été atteint (voir la page 62).

Cette décision ouvre la voie au renforcement du soutien technique multilatéral et de la coopération entre l'OMS, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'OMC et d'autres organisations afin d'utiliser pleinement et efficacement les options offertes aux Membres face aux pandémies, y compris toute une série de mesures d'urgence.

L'OMS, l'OMPI et l'OMC travaillent déjà ensemble pour lutter contre la COVID-19 dans le cadre d'une collaboration trilatérale. Suite à une réunion entre M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, M. Daren Tang, Directeur général de l'OMPI et la DG Okonjo-Iweala en février 2022, une plate-forme trilatérale d'assistance technique

Les Membres de l'OMC sont parvenus à une réponse multilatérale à la pandémie de COVID-19 à la CM12, en juin 2022.



contre la COVID-19 a été lancée pour aider les Membres et les candidats à l'accèsion à répondre à leurs besoins en matière de renforcement des capacités pour faire face à la pandémie.

Les trois organisations ont également organisé en décembre un symposium technique, qui a souligné que la coopération était un facteur clé pour favoriser l'innovation et l'accès équitable aux produits médicaux. Ce symposium faisait suite à une série d'ateliers techniques organisés conjointement afin d'accroître le flux d'informations sur la pandémie. L'atelier annuel de l'OMC sur le commerce et la santé publique tenu en décembre, qui était axé sur la préparation et la réponse aux pandémies, a été organisé en étroite collaboration avec l'OMS et l'OMPI.

Parmi les autres formes de coopération il faut citer l'Équipe spéciale multilatérale des dirigeants sur la COVID-19, menée par les chefs de Secrétariat du Fonds monétaire international, du Groupe de la Banque mondiale, de l'OMS et de l'OMC (voir la page 154). Lors d'une réunion tenue en mars 2022, ils ont discuté avec les dirigeants des principaux fabricants de vaccins de la manière de garantir la livraison rapide des vaccins là où ils sont le plus nécessaires.

Par ailleurs, la DG Okonjo-Iweala a rencontré à plusieurs reprises des responsables de l'industrie pharmaceutique pour chercher à obtenir un meilleur accès pour tous les vaccins et médicaments contre la COVID-19. En novembre, elle a rencontré des PDG d'entreprises actives dans la production de traitements essentiels contre la COVID-19 pour discuter des problèmes que posaient

l'augmentation et la diversification de la production. Ils ont également abordé la question du rôle que pouvaient jouer les outils de politique commerciale, tels que l'élargissement de la décision sur les ADPIC concernant les vaccins contre la COVID-19 adoptée à la CM12 aux outils de diagnostic et aux traitements, qui fait actuellement l'objet de discussions au Conseil des ADPIC.

Reconnaissant la nécessité de remédier à la crise liée à la COVID-19 au moyen de renseignements exacts communiqués à temps, l'OMC a créé une page dédiée sur son site Web. Cette page fournit des renseignements actualisés liés au commerce, notamment sur les mesures prises par les Membres de l'OMC, des données sur l'incidence du virus sur les exportations et les importations et des études et rapports de l'OMC concernant la pandémie.

L'OMC surveille également les mesures de restriction et de facilitation des échanges imposées par le Groupe des 20 plus grandes économies (G-20) ainsi que par l'ensemble des Membres de l'OMC dans ses rapports de suivi du commerce (voir la page 127).

“

Les résultats de la CM12 rendront plus prévisible l'accès aux fournitures et composants médicaux au cours de cette pandémie et lors de la prochaine

DG Okonjo-Iweala

GROS PLAN

Le commerce et le changement climatique

L'année 2022 a marqué une étape importante dans la promotion du rôle du commerce pour lutter contre le changement climatique. Des déclarations des ministres à la douzième Conférence ministérielle (CM12) soulignant les défis posés par le changement climatique à l'engagement actif de l'OMC lors du Sommet de l'ONU sur le climat en novembre 2022, en passant par la publication des rapports de l'OMC sur le changement climatique et les discussions en cours des Membres sur le sujet, le message général qui a été clairement exprimé est que le commerce doit faire partie de la solution.



Comme l'a dit la DG Okonjo-Iweala à la « Climate Week NYC », une conférence sur le changement climatique tenue à New York en septembre, le commerce et la politique commerciale doivent être des catalyseurs de la transformation de nos modes de production, de consommation et de vie si l'humanité veut arriver à surmonter les conséquences du changement climatique. « Alors où trouver de l'espoir? L'espoir réside dans le fait que l'idée qu'on ne peut y arriver seul a fait son chemin chez les responsables politiques et pris forme à l'OMC », a dit la DG, en citant les Accords historiques que les Membres de l'OMC ont conclus lors de la CM12 en juin 2022 dans les domaines de l'environnement, de la sécurité alimentaire et de la santé (voir la page 10).

Résultats de la CM12

Dans le document final de la CM12, les Membres de l'OMC ont reconnu pour la première fois « les défis environnementaux mondiaux, y compris le changement climatique et les catastrophes naturelles qu'il provoque, la perte de biodiversité et la pollution » et noté « l'importance de la contribution du système commercial multilatéral à la promotion du Programme 2030 des Nations Unies » et de ses objectifs de développement durable (ODD).



La DG Okonjo-Iweala participe avec d'autres dirigeants à un événement de haut niveau organisé pendant la COP27 à Charm el-Cheikh (Égypte).

Dans une déclaration relative aux questions sanitaires et phytosanitaires (SPS) (voir la page 91), les Ministres ont évoqué « l'importance grandissante des pratiques et systèmes de production agricoles durables, y compris leur contribution à la lutte contre le changement climatique et à la conservation de la biodiversité ».

En marge de la CM12, la DG a rencontré les Ministres du commerce d'un groupe diversifié d'une vingtaine de Membres de l'OMC afin d'étudier la création d'une coalition de ministres du commerce sur les questions climatiques. La discussion, organisée par l'Union européenne, l'Équateur, le Kenya et la Nouvelle-Zélande, visait à renforcer le dialogue au niveau ministériel afin de placer le changement climatique au premier plan de la politique commerciale et d'étudier la manière dont les organisations partenaires peuvent contribuer à soutenir cet effort.

Sommet de l'ONU sur le climat

La DG Okonjo-Iweala a participé à des événements de haut niveau avec des dirigeants mondiaux lors de la COP27, qui s'est déroulée à Sharm El-Sheikh (Égypte) du 6 au 18 novembre 2022.

Lors de la réunion animée par l'OMC sur le thème « Time to Act: Implementing Trade-Related Contributions to the Global Response to Climate Change » (Il est temps d'agir : Mettre en œuvre les contributions à la réponse mondiale au changement climatique liées au commerce), la DG a souligné qu'une stratégie efficace de lutte contre le réchauffement climatique ne saurait aboutir si les gouvernements ne prenaient pas en compte le rôle du commerce dans la réalisation des objectifs en matière de climat. Cette action au niveau du commerce inclut, par exemple, l'ouverture du commerce des biens et services environnementaux, l'amélioration de la

FAITS ET CHIFFRES ESSENTIELS DU RAPPORT



L'élimination des droits de douane et la réduction des mesures non tarifaires sur un sous-ensemble de biens environnementaux liés à l'énergie pourraient entraîner **une hausse des exportations de 5% d'ici à 2030, tout en favorisant l'efficacité énergétique.**



Un recours accru aux technologies faisant appel aux énergies renouvelables permettrait de **réduire les émissions mondiales de 0,6%.**



La transition mondiale vers les énergies propres créera **jusqu'à 30 millions de nouveaux emplois dans les énergies vertes et les secteurs connexes d'ici à 2030.**



Le commerce international peut jouer un rôle essentiel dans l'adaptation au changement climatique, la prévention et la réduction des risques et la préparation aux catastrophes.



Entre 2013 et 2020, **les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce liés à l'action contre le changement climatique se sont élevés à 96 milliards d'USD**, dont une part prépondérante en faveur de l'atténuation des effets du changement climatique.

Source : Rapport de l'OMC sur le commerce mondial 2022.

coopération concernant la mesure et la vérification des émissions de carbone, et la mobilisation de l'Initiative Aide pour le commerce de l'OMC pour aider les économies en développement et les pays les moins avancés (PMA) à mettre en place des capacités et des infrastructures résilientes au climat.

Le Rapport sur le commerce mondial, la publication phare annuelle de l'OMC, est parue lors de l'événement mondial de haut niveau. Le rapport, intitulé « Changement climatique et commerce international », présente des données clés, des analyses et des recommandations sur la manière dont le commerce international et une coopération accrue peuvent amplifier les efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique et placer la planète sur une trajectoire durable.

Dans la perspective de la COP27, le Secrétaire de l'OMC a publié sept notes d'information sur le commerce, le climat et les questions connexes afin de soutenir les efforts visant à faire de la politique commerciale un élément de la solution pour une action climatique efficace et juste.

Autres initiatives

Outre le dialogue sur le changement climatique qui a eu lieu dans le cadre du Comité du commerce et de l'environnement (voir la page 118), un débat concernant les mesures climatiques liées au commerce s'est tenu à l'occasion des Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale,

qui comptent actuellement 74 participants, représentant environ 85% du commerce mondial (voir la page 71). Lors d'une réunion de bilan tenue en décembre 2022, la DG a souligné l'importante contribution des Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale s'agissant de « réfléchir à des solutions pratiques et à des actions concrètes pour dynamiser les travaux sur le commerce et l'environnement. »

L'initiative pour la réforme des subventions aux combustibles fossiles (voir la page 71) a aussi adopté un programme de travail et organisé sa première réunion en 2022. Les 48 participants à l'initiative visent à « rationaliser et éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles qui incitent au gaspillage ». Plusieurs participants ont évoqué les liens complexes entre le changement climatique et les plastiques dans les discussions tenues dans le cadre du Dialogue sur la pollution par les plastiques et le commerce des plastiques écologiquement durable (voir la page 70), qui vise à soutenir les efforts déployés au plan mondial pour réduire la pollution par les plastiques.

Prenant comme exemples les Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale et le dialogue sur les plastiques, la DG a déclaré en février 2022 : « Il m'est apparu clairement que le commerce fait partie de la solution aux difficultés que nous rencontrons, bien plus qu'il ne fait partie du problème ».

GROS PLAN

Le commerce dans une année de « polycrise »

Le commerce mondial a progressé à un rythme modéré en 2022, mais cette croissance a été freinée par plusieurs facteurs apparentés, notamment la guerre en Ukraine, les prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie, le resserrement des politiques monétaires, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la COVID-19. La croissance du commerce en 2023 devrait être timide, mais une réduction des pressions inflationnistes et des tensions dans les chaînes d'approvisionnement pourrait se traduire par une amélioration des perspectives du commerce et de la production.



Commerce de marchandises

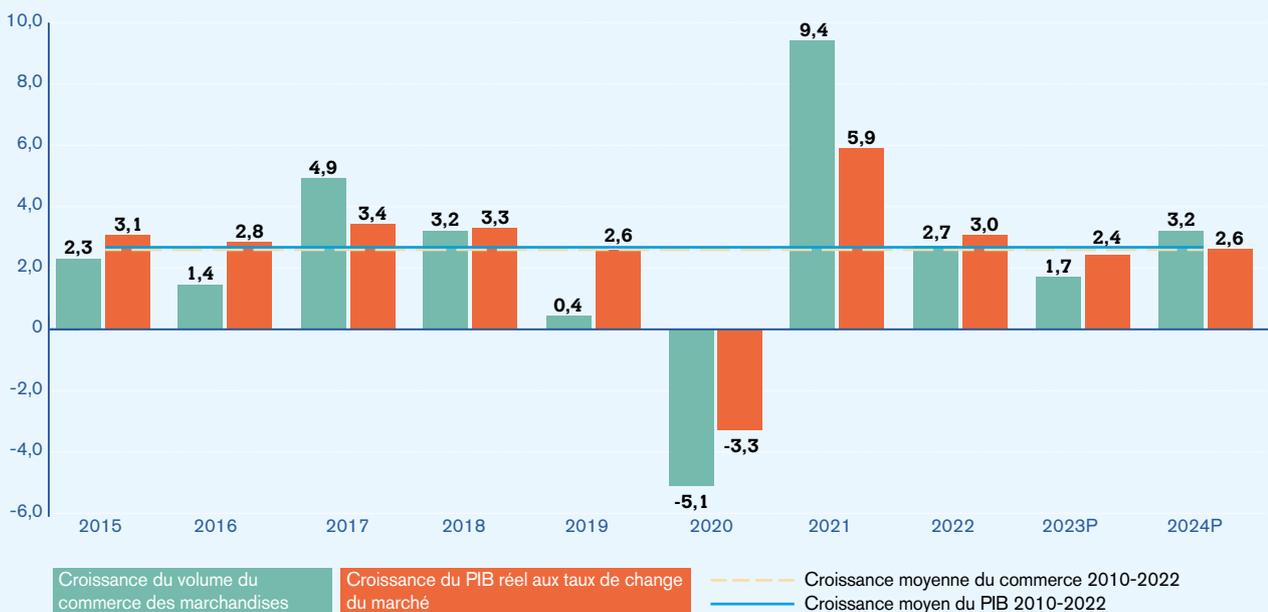
Le volume du commerce mondial de marchandises a augmenté de 2,7% en 2022, ce qui est légèrement inférieur aux projections de l'OMC (voir la figure 1). La croissance du commerce et de la production pour l'année a été freinée par plusieurs facteurs économiques défavorables, qui ont été collectivement considérés comme constituant une « polycrise ».

La plus importante de ces crises a été le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine à la fin du mois de février, qui a causé d'immenses souffrances humaines et détruit

une grande partie de la capacité de production de l'Ukraine, et qui a conduit à l'imposition de sanctions économiques et commerciales de vaste portée à l'encontre de la Russie.

Dans un rapport sur la crise publié en avril 2022, l'OMC notait que la Russie et l'Ukraine étaient des fournisseurs clés de biens essentiels, notamment de denrées alimentaires et d'énergie. La Russie et l'Ukraine totalisaient ensemble 25% du commerce mondial du blé en 2019, la Russie à elle seule représentant 9,4% du commerce de combustibles, y compris une part de 20% des échanges de gaz naturel. Les pays du Moyen-Orient et

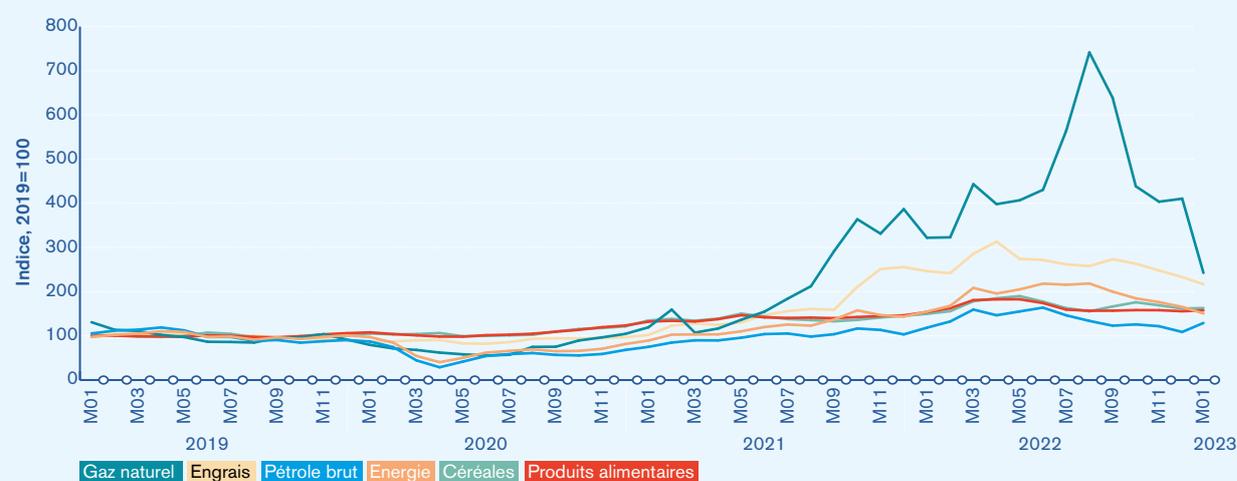
Figure 1 : Croissance du volume du commerce mondial de marchandises et du PIB, 2015-2024



Note : Les chiffres pour 2023 et 2024 sont des projections.

Sources : OMC, pour le volume du commerce de marchandises, et estimations consensuelles pour le PIB.

Figure 2 : Cours mondiaux moyens des produits de base, janvier 2019-décembre 2022
Indice 2019=100 et USD par million d'unités thermiques britanniques (Btu)



Source : Banque mondiale.

d'Afrique étaient les plus vulnérables au conflit en termes d'approvisionnement alimentaire, nombre d'entre eux important près de la moitié des céréales qui leur étaient nécessaires de l'Ukraine, de la Russie ou des deux.

Selon un rapport actualisé de l'OMC paru le 23 février 2023, le commerce mondial a bien résisté en 2022 et s'est mieux comporté que ce que l'on craignait initialement, car les économies les plus touchées par la guerre ont trouvé d'autres sources d'approvisionnement. Les prix des marchandises touchées par la guerre ont également augmenté moins que prévu. Il reste que les exportations ukrainiennes ont perdu 30% en valeur. Les exportations de la Russie ont augmenté de 15,6% en raison d'une hausse des prix, mais il apparaît que le volume des exportations a légèrement diminué.

La réduction ou la menace d'une réduction des approvisionnements en biens essentiels a provoqué une flambée des prix des produits de base en 2022, les prix des denrées alimentaires progressant de 18% en glissement annuel (65% par rapport à 2019 – voir la figure 2). Les prix de l'énergie ont également bondi de 58% en 2022 (93% par rapport à 2019), avec notamment une hausse spectaculaire des prix du gaz naturel. La réduction des expéditions de gaz entre la Russie et l'Union européenne a eu un impact disproportionné sur les prix de l'énergie en Europe, mais les efforts déployés pour trouver d'autres sources d'approvisionnement ont

La croissance du volume des échanges en 2022 a été soutenue par la forte demande des consommateurs en Amérique du Nord et en Europe.

provoqué une hausse des prix du gaz naturel liquéfié (GNL) dans d'autres régions. Les prix du gaz en Amérique du Nord, où la production locale est abondante, sont restés bas par rapport au reste du monde.

Les prix élevés de l'énergie ont alimenté une hausse de l'inflation générale, qui s'était déjà accélérée après la pandémie, sous l'effet combiné des perturbations des chaînes d'approvisionnement et de politiques budgétaires et monétaires expansionnistes dans de nombreuses économies, y compris les États-Unis et l'Union européenne. Les banques centrales du monde entier ont commencé à relever les taux d'intérêt pour tenter de juguler l'inflation, au risque de pénaliser les dépenses des entreprises et des consommateurs en 2023 et au-delà.

Les mesures de lutte contre la COVID-19 ont été assouplies dans la plupart des économies au cours de l'année 2022, mais des contrôles stricts ont été maintenus dans certains pays, notamment en Chine. Des épidémies intermittentes du virus ont perturbé la production et les expéditions tout au long de l'année, pesant sur les volumes du commerce mondial.

Début 2023, la Chine a annoncé qu'elle mettait fin à sa politique de zéro COVID-19, ce qui a stimulé les perspectives du commerce et de la production à l'échelle mondiale.

La croissance du volume des échanges en 2022 a été soutenue par la forte demande des consommateurs en Amérique du Nord et en Europe, les importations augmentant plus rapidement que le commerce mondial dans son ensemble (6,0% et 5,2%, respectivement). En revanche, les importations des économies asiatiques se sont légèrement contractées, avec une baisse de 0,4%. Du côté des exportations, la plupart des régions ont enregistré une croissance modérée. Les exceptions comprennent le Moyen-Orient, où les exportations ont augmenté de 9,9%, et la Communauté d'États indépendants (CEI), y compris certains membres associés et anciens membres, où le volume des exportations a diminué de 4,9%.

Le commerce de marchandises en USD nominaux a augmenté beaucoup plus rapidement que le commerce en volume l'année dernière en raison de la hausse des prix à l'exportation et à l'importation. La valeur du commerce mondial, mesurée par la moyenne des exportations et des importations, a augmenté de 12% en 2022, pour atteindre 25 300 milliards d'USD.

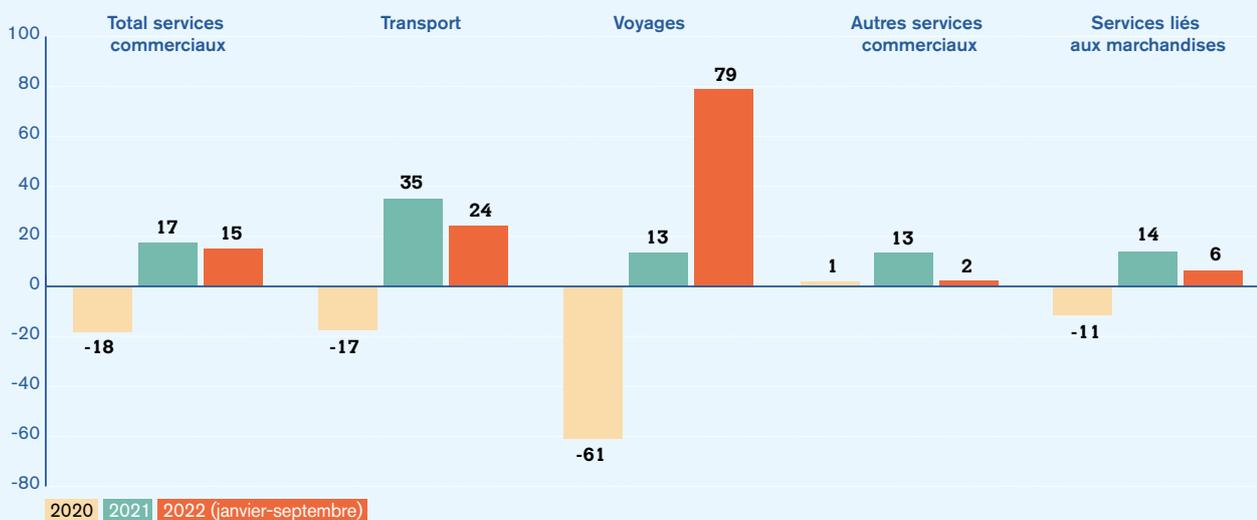
La valeur du commerce des combustibles et des produits des industries extractives a augmenté d'environ 59% en glissement annuel, tandis que le commerce des produits agricoles a progressé de 19% et celui des produits manufacturés de 21%.

Commerce de services

Dans l'ensemble, les échanges de services commerciaux ont enregistré une hausse de 15% en USD en 2022, portés par un bond de 79% des dépenses de voyage (voir la figure 3) découlant de la levée des restrictions de voyage liées à la COVID-19. La croissance des services de transport est également restée forte, avec une hausse de 24% en glissement annuel. Pendant ce temps, les catégories des autres services commerciaux (couvrant des secteurs allant de la construction aux services financiers) et des services liés aux marchandises ont progressé de 2% et 6%, respectivement, suivant à peine le rythme de l'inflation sous-jacente dans les principales économies.

Les échanges de services commerciaux ont enregistré une hausse de 15% en USD en 2022.

Figure 3 : Croissance du commerce mondial des services commerciaux, en glissement annuel, 2020-2022
Variation en % des valeurs en USD



Note : Les données correspondent à la moyenne des exportations et des importations mondiales.

Source : Estimations de l'OMC et de la CNUCED en coopération avec le Centre du commerce international (ITC).



Contrairement à 2021, où la valeur des services de transport avait été stimulée par une hausse des tarifs de transport maritime, la croissance des services de transport en 2022 a probablement surtout été due à l'augmentation des volumes conjuguée à la hausse des coûts des combustibles répercutée sur les consommateurs car les tarifs de transport maritime ont chuté de 75%.

Perspectives du commerce en 2023

Les économistes de l'OMC ont révisé leurs prévisions commerciales en octobre 2022, relevant leur estimation de la croissance du volume du commerce mondial de marchandises en 2022 à 3,5%, contre 3,0% en avril, et abaissant fortement leur estimation pour 2023 à 1,0%, contre 3,4% précédemment. Ces résultats ont été confirmés, dans une large mesure, par les nouvelles perspectives et statistiques du commerce mondial de l'OMC publiées en avril 2023, qui faisaient état d'une croissance du volume du commerce de 2,7% pour l'ensemble de l'année 2022 et prévoyaient une croissance légèrement plus forte mais toujours inférieure à la moyenne de 1,7% pour 2023. La faiblesse des perspectives pour 2023 s'explique par une forte inflation et une hausse des taux d'intérêt qui freineraient la croissance du PIB mondial et réduiraient la demande de produits échangés dans les principales économies.

L'OMC prévoit une croissance du commerce inférieure à la moyenne, de 1,7%, en 2023.

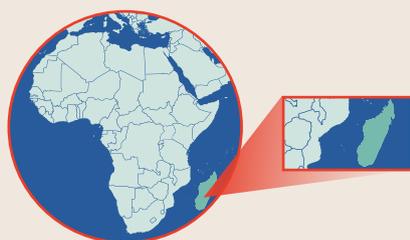
Les tarifs d'expédition ont baissé de 75% en 2022.

En décembre, les prix des produits de base avaient reculé par rapport à leurs récents sommets, même s'ils restaient élevés par rapport aux normes historiques. Les indices des directeurs d'achat (PMI), fondés sur des enquêtes auprès des entreprises du monde entier, indiquent aussi une augmentation des commandes à l'exportation au début de 2023, ce qui pourrait marquer le début d'une phase de reprise du commerce, après la baisse plus forte que prévue enregistrée au quatrième trimestre de 2022. Les indices PMI ont également montré une baisse des prix des intrants et de la production, des délais de livraison plus courts et une augmentation des stocks, ce qui tend à indiquer un relâchement des pressions inflationnistes et une amélioration des conditions des chaînes d'approvisionnement. Toutefois, les hausses de taux d'intérêt ont révélé des faiblesses dans les systèmes bancaires qui pourraient aggraver la volatilité financière s'il n'y était pas remédié, ce qui pèserait à son tour sur la croissance du commerce. Les gouvernements et les organismes de réglementation devront être attentifs à ces risques et à d'autres risques en 2023.

GROS PLAN

Exemples de réussite du commerce mondial

Les exemples de réussite suivants montrent comment le commerce et l'assistance liée au commerce peuvent profiter aux populations du monde entier, en aidant les entrepreneurs à améliorer leur niveau de vie et en créant de nouvelles opportunités pour les communautés locales.



MADAGASCAR

Une nouvelle technologie rend le commerce des produits végétaux plus rapide et plus efficace

Depuis juillet 2022, Mme Nomenjanahary Saholy Ramiliarijaona, cheffe de la Direction de la protection des végétaux au Ministère de l'agriculture et de l'élevage de Madagascar, supervise l'utilisation dans le pays des



certificats ePhyto, des certificats phytosanitaires électroniques qui permettent de faciliter le commerce transfrontières des produits végétaux et de le rendre plus efficace.

Au début, les négociants étaient un peu inquiets, parce que le système était nouveau et qu'ils avaient des préoccupations concernant la sécurité, dit-elle. Grâce à des activités de sensibilisation et de formation, ils ont cependant pris confiance dans le système, et ont été de plus en plus nombreux à demander à suivre une formation.

Ce système moderne, lancé à l'initiative du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) et utilisé par plus de 100 économies, permet de réduire le risque de perte, de dommage et de fraude par rapport aux certificats traditionnels sous format papier. Il permet aussi des économies de temps. «Le changement le plus manifeste est la rapidité avec laquelle les certificats sont délivrés. L'utilisation des certificats ePhytos réduit le délai de traitement,» dit Mme Nomenjanahary.

« Au niveau international, la conformité avec les normes internationales permet aux pays importateurs d'avoir davantage confiance en ce que nous faisons. L'utilisation d'ordinateurs et d'autres équipements permet à nos inspecteurs de travailler plus efficacement. Dans l'ensemble, nous avons assisté à une réelle révolution de notre manière de travailler. »

Le Forum économique mondial, par l'intermédiaire de l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges finance le projet, avec la participation active du Comité national de la facilitation des échanges de Madagascar.

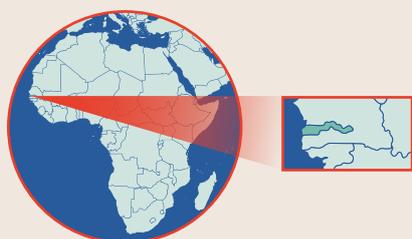
Source

Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF).





Isatou Foon (à gauche), guide touristique, et Fatou Juka Darboe, cofondatrice de Make3D Company Limited, en Gambie



GAMBIE

De jeunes femmes utilisent la technologie et le tourisme pour transformer leurs communautés

Fatou Juka Darboe est la cofondatrice et directrice de Make3D Company Limited, la première et unique société d'impression 3D en Gambie. Isatou Foon est une jeune guide touristique de Janjanbureh, ville réputée pour son patrimoine historique et culturel. Ces deux jeunes femmes ont en commun leur passion pour le commerce comme outil de transformation de leurs communautés.

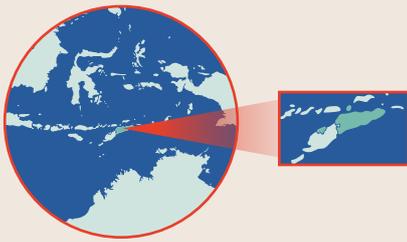
Toutes deux ont bénéficié du Projet pour l'autonomisation des jeunes, une initiative du Centre du commerce international (ITC) financée par l'Union européenne qui vise à libérer le potentiel des jeunes en Gambie pour soutenir la croissance économique.

Make3D aide les entreprises à se procurer des objets personnalisés qui ne sont pas disponibles en Gambie, allant des peignes antibactériens estampillés aux contenants à baume à lèvres. L'entreprise de Juka propose en outre des produits sanitaires. Au début de la pandémie de COVID-19, Make3D s'est associée à l'ITC et au Medical Research Council du Royaume-Uni pour imprimer des masques de protection. En outre, l'entreprise produit du matériel médical et du matériel de sécurité, comme des prothèses sur mesure.

Pour Isatou, son travail consiste à « aider les visiteurs à garder un souvenir radieux » de leur passage dans sa communauté. La jeune femme entend donner à ses hôtes un aperçu de la culture locale en les emmenant faire diverses excursions. Elle échange aussi ses connaissances avec d'autres communautés pour participer à la création de produits touristiques qui améliorent les niveaux de vie de la région tout en préservant la culture et l'environnement à l'échelle locale.

Source

Centre du commerce international (ITC).



TIMOR-LESTE

Une productrice de café réalise son rêve et crée sa propre entreprise pour l'exportation

Madalena Da Costa produit du café, premier produit d'exportation non pétrolier du Timor-Leste, à Leolima, un village reculé du sud-ouest du pays. Ambitieuse et rêvant de créer sa propre entreprise, Madalena s'est inscrite à la « Women's School of Leadership », créée par « Fairtrade Australia New Zealand », où elle a acquis des compétences clés en matière de commerce et de leadership. Après avoir obtenu son diplôme en septembre 2022, elle a ouvert un petit magasin de détail dans sa communauté et est devenue chef de file d'un nouveau projet de diversification communautaire.

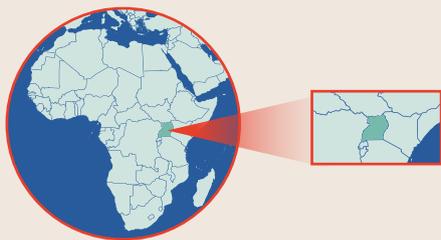
Grâce à ses bons résultats à l'école, elle a été parrainée pour se rendre à l'exposition internationale du café de Melbourne, où elle a parlé de son expérience en tant que productrice de café issu du commerce équitable et du rôle du Women's School of Leadership dans l'autonomisation des femmes. « La Women's School of Leadership m'a appris à gérer mon entreprise », a-t-elle déclaré.

Les investissements réalisés par le biais de Fairtrade ont contribué à l'exportation de 16 conteneurs de café et à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, ce qui a permis d'améliorer les techniques de production de café et de procurer des avantages évidents sur le plan de la santé. Le projet fait partie de l'initiative du Cadre intégré renforcé (CIR), « Rendre les femmes plus autonomes, dynamiser les échanges ».

Source

Cadre intégré renforcé (CIR).





UGANDA

Aider les cultivateurs de fruits et légumes à pénétrer les marchés mondiaux

En Ouganda, le secteur des fruits et légumes frais est une source importante de recettes d'exportation. Environ 60% des exportations de fruits et légumes frais sont destinées à l'Union européenne. Cependant, en 2014 et 2015, plus de 80% des expéditions ont été interceptées pour des raisons phytosanitaires.

À la demande du gouvernement ougandais, le STDF a lancé un projet visant à résoudre le problème. Sous la conduite du Centre international pour l'agriculture et les biosciences, une organisation à but non lucratif, et avec l'appui du gouvernement et de l'Alliance ougandaise pour le commerce des produits agricoles, le projet a amélioré les procédures d'inspection et de certification, en utilisant une approche de partenariat public-privé, afin d'améliorer les contrôles et la traçabilité.

En conséquence, les interceptions de produits dues à des préoccupations SPS ont diminué. Les interceptions liées au faux carpocapse des piments, par exemple, ont chuté de plus de 90% depuis 2018, améliorant ainsi l'accès des négociants agricoles aux marchés étrangers. Plus de 1 400 acteurs des secteurs public et privé ont amélioré leurs connaissances relatives aux mesures phytosanitaires.

Le projet a également encouragé le développement du secteur privé, contribuant à une augmentation du nombre d'entreprises horticoles exportatrices. Il a également permis de mobiliser une aide supplémentaire de 8 millions d'USD pour aider les autorités chargées de la réglementation et les agriculteurs à relever d'autres défis liés aux résidus de pesticides.

Source

Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF).



L'année en bref

- La douzième Conférence ministérielle (CM12) tenue en juin 2022 a donné lieu à une série de résultats importants, y compris des décisions sur la réponse d'urgence face à la crise alimentaire et à la pandémie de COVID-19 et un accord historique visant à réduire les subventions à la pêche préjudiciables.
- Après la CM12, les Membres ont concentré leurs efforts sur la mise en œuvre des résultats de la Conférence et sur la manière d'aborder des sujets tels que l'agriculture, la réforme de l'OMC et la deuxième vague de négociations sur les subventions à la pêche.
- La DG Okonjo-Iweala a exhorté les Membres à apporter des solutions chaque fois qu'ils le pourraient, en particulier dans des domaines tels que les technologies vertes, les services, le commerce numérique et l'inclusion.
- En décembre 2022, le Conseil général est convenu de tenir la CM13 à Abou Dhabi (Émirats arabes unis) en février 2024.

Négociations et discussions commerciales

Les négociations intensives menées à l'approche de la douzième Conférence ministérielle (CM12) tenue en juin 2022 ont abouti à l'obtention d'une série de résultats importants à la CM12. Il s'agissait notamment de décisions sur une réponse d'urgence face à la crise alimentaire et à la pandémie de COVID-19, et d'un accord historique visant à réduire les subventions à la pêche préjudiciables, le premier Accord de l'OMC centré sur un objectif environnemental.

Pour tirer parti du succès obtenu à la CM12, la DG Okonjo-Iweala a organisé des retraites sur les subventions à la pêche et l'agriculture dans le courant de l'année, offrant aux Membres la possibilité de réfléchir à la voie à suivre.

La retraite sur les subventions à la pêche a été axée sur la manière d'aborder la deuxième vague de négociations. La retraite dans le domaine de l'agriculture, quant à elle, a été organisée pour réfléchir à de nouvelles approches dans les négociations afin d'essayer de surmonter les divergences bien ancrées. Lors d'une réunion sur la réforme de l'OMC, les Membres ont souligné l'importance du processus de réforme et en particulier la nécessité de résoudre des problèmes relatifs au système de règlement des différends.

En décembre, le Conseil général est convenu que la CM13 se tiendrait à Abou Dhabi (Émirats arabes unis) la semaine du 26 février 2024, et que la CM14 serait accueillie par le Cameroun à une date restant à déterminer.

La DG a souligné la nécessité de faire en sorte que les avantages du commerce profitent à tous. Elle a demandé aux Membres d'éviter les débats qui alimentent les divisions et à apporter des solutions chaque fois que possible, surtout dans des domaines tels que les technologies vertes, les services, le commerce numérique et l'inclusion.

Voir les pages 48-73.



La CM12

a donné lieu à une série de résultats importants dans des domaines tels que la santé, la sécurité alimentaire et les subventions à la pêche.



CM13

Les Émirats arabes unis accueilleront la CM13 en février 2024.

Des pêcheurs à Quang Ngai (Viet Nam).



Mise en œuvre des Accords de l'OMC et suivi du commerce

Le Conseil général a continué d'être une instance importante permettant aux Membres de l'OMC de soulever des préoccupations commerciales, y compris en ce qui concerne la réponse de l'Organisation à la pandémie de COVID-19 et les conséquences de la guerre en Ukraine.

Après la douzième Conférence ministérielle (CM12), le Conseil général a commencé à examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats de la CM12, en particulier en ce qui concerne la réforme de l'OMC, la décision relative à la dérogation accordée pour les vaccins contre la COVID-19 et les travaux sur le commerce électronique.

En collaboration avec la Directrice générale et les présidents des conseils et comités de l'OMC, le Conseil général a pris des mesures visant à faire avancer les travaux sur le processus de réforme, y compris dans des domaines tels que le règlement des différends, dans le but de franchir des étapes concrètes d'ici à la CM13.

S'agissant du commerce électronique, les principales questions soulevées par les Membres concernaient la réduction de la fracture numérique, l'importance de disposer d'un cadre juridique et réglementaire adéquat et les avantages découlant du partage des meilleures pratiques.

Le Comité de l'agriculture a lancé un programme de travail visant à répondre aux préoccupations en matière de sécurité alimentaire des économies vulnérables.

Les Membres de l'OMC sont restés divisés sur la question de savoir s'il fallait étendre la Décision de la CM12 sur les vaccins aux outils de diagnostic et aux traitements contre la COVID-19 et le Conseil général est convenu de prolonger le délai pour la prise de décision sur cette question.

Pour donner suite à une déclaration adoptée à la CM12, le Comité de l'agriculture a lancé un programme de travail visant à répondre aux préoccupations en matière de sécurité alimentaire des économies vulnérables.

Selon le dernier rapport de suivi du commerce de l'OMC, les Membres ont mis en place des restrictions commerciales à un rythme plus soutenu entre octobre 2021 et octobre 2022, en particulier en ce qui concerne les exportations, à un moment où l'incertitude économique était exacerbée par la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et la crise liée à l'insécurité alimentaire. Toutefois, certaines de ces restrictions à l'exportation n'ont été appliquées que pendant un court laps de temps.

Voir les pages 74-131.

Règlement des différends

En 2022, des Membres de l'OMC ont déposé huit demandes de consultations, contre neuf en 2021. La demande de consultations constitue la première étape du processus de règlement des différends. À la fin de 2022, 615 différends au total avaient été engagés au titre du Mémoire d'accord sur le règlement des différends (Mémoire d'accord) depuis l'établissement de l'OMC en 1995.

Neuf rapports de groupes spéciaux ont été distribués en 2022. L'Organe de règlement des différends (ORD) a adopté deux rapports de groupes spéciaux au cours de cette période. Deux décisions de l'arbitre au titre de l'article 22:6 et deux décisions arbitrales au titre de l'article 25 ont été distribuées au cours de l'année. À la fin de décembre 2022, des procédures de groupe spécial étaient en cours dans 18 différends.

Les Membres ont continué à présenter des propositions sur le lancement du processus de sélection des membres de l'Organe d'appel. La dernière proposition, distribuée en septembre 2022 par le Mexique au nom de 127 Membres, a été examinée par l'ORD lors de ses réunions tenues jusqu'à la fin de 2022. Toutefois,

en l'absence de consensus, les sept postes à pourvoir au sein de l'Organe d'appel sont restés vacants et aucun appel n'a pu être entendu.

En 2022, une notification d'appel a été déposée par l'Indonésie. Au 31 décembre 2022, des appels dans 25 différends étaient en suspens devant l'Organe d'appel.

À la douzième Conférence ministérielle, qui a eu lieu en juin 2022, les Ministres sont convenus d'engager des discussions sur la manière de répondre aux préoccupations liées au système de règlement des différends, en vue de disposer d'un système pleinement opérationnel d'ici à 2024.

Voir les pages 132-135.

Mme Athaliah Molokomme a présidé l'Organe de règlement des différends en 2022.



Soutien au développement et renforcement des capacités commerciales

Le Comité du commerce et du développement a examiné des initiatives visant à favoriser l'intégration des économies en développement dans le système commercial mondial. La part des pays les moins avancés (PMA) dans les exportations mondiales de marchandises est restée inchangée – 0,93% en 2021 – tandis que leur part dans les exportations mondiales de services commerciaux est tombée à 0,49%, contre 0,53% en 2020.

Les décaissements au titre de l'initiative Aide pour le commerce menée par l'OMC, qui vise à aider les économies en développement et les PMA à tirer profit du commerce, sont passés de 47,2 milliards d'USD en 2019 à 48,7 milliards d'USD en 2020. L'Examen global de l'Aide pour le commerce qui a eu lieu en juillet a réuni plus de 1 000 participants. L'événement était axé sur la manière d'aider les économies en développement et les PMA à renforcer leur résilience pour assurer un développement durable.

À la fin de 2022, des projets représentant un montant global de 90 millions d'USD étaient soutenus par le Cadre intégré renforcé (CIR), un partenariat multilatéral destiné à aider les

PMA à se servir du commerce comme moteur de croissance. Le CIR a soutenu plus de 16 000 micro, petites et moyennes entreprises dans les PMA depuis 2010.

Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce, un partenariat mondial qui aide les économies en développement à satisfaire aux normes internationales pour le commerce d'aliments et de végétaux, a approuvé des projets d'une valeur totale de 7 millions d'USD en 2022, contre 3,6 millions en 2021.

Environ 5 500 fonctionnaires gouvernementaux ont participé aux activités de formation organisées par l'OMC destinées à améliorer la compréhension du système commercial multilatéral – soit un tiers de plus qu'en 2021.

En décembre, l'OMC a organisé l'édition inaugurale du Congrès mondial sur le commerce et l'égalité des genres, un événement de 3 jours qui a rassemblé plus de 80 intervenants pour discuter de l'autonomisation des femmes grâce au commerce.

Voir les pages 136-151.



**48,7
milliards
d'USD**

Les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce se sont élevés à 48,7 milliards d'USD en 2020.



5 500

Fonctionnaires gouvernementaux ont participé aux activités de formation organisées par l'OMC en 2022.



Communication

L'OMC a joué un rôle actif lors du Sommet sur le climat (COP27) qui a eu lieu en Égypte au mois de novembre. « Le commerce est la pièce manquante du puzzle pour une action climatique plus ambitieuse et plus efficace », a déclaré la DG Okonjo-Iweala lors du lancement du Rapport sur le commerce mondial 2022 portant sur le thème « Changement climatique et commerce international ».

Aux côtés des dirigeants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Fonds monétaire international, du Groupe de la Banque mondiale et du Programme alimentaire mondial, la DG a appelé à une réponse urgente à la crise de la sécurité alimentaire, notant que 349 millions de personnes dans 79 pays étaient en situation d'insécurité alimentaire aigüe.

Au Sommet du G20 en novembre, la DG a mis en garde contre la fragmentation du système commercial mondial selon des lignes géopolitiques, déclarant aux dirigeants du G20 que « nous devons renforcer la coopération commerciale, et non l'affaiblir ».



1 300

Le Forum public 2022 a rassemblé près de 1 300 participants.

La DG et le Président de la FIFA, Gianni Infantino, ont signé un mémorandum d'accord sur la manière dont le commerce international peut stimuler la croissance économique et l'inclusion sociale.

La Première Ministre de la Barbade, Mia Mottley, a donné la conférence inaugurale de la série de Conférence présidentielles à l'OMC, axée sur la réinvention de l'ordre mondial en vue de faire face aux problèmes les plus pressants auxquels le monde est confronté.

Le Forum public 2022, qui avait pour thème « De l'ambition à l'action », a rassemblé près de 1 300 participants.

La DG a reçu, à Washington DC, le prestigieux « World Trade Award » du Conseil national du commerce extérieur, qui récompense les contributions exceptionnelles à la promotion de l'ouverture du commerce.

Voir les pages 152-183.

